# ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION EN FAVEUR DES FORÊTS YVELINOISES

**01/02/2021**
**31/01/2022**

**Soutien du Fonds européen agricole pour le développement rural : 16 248,68 €** (80%)

**Coût total du projet : 20 310,86 €**

**Yvelines**

Programme de développement rural 2014-2020 de la Région Ile-de-France
Sous-mesure "Acquisition de compétences et animation pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies locales de développement"

Le Département des Yvelines a souhaité **réaliser un plan d'action en faveur des forêts yvelinoises, afin de valoriser les Espaces Naturels Sensibles (ENS) départementaux**, en grande majorité des forêts, et de développer l'ensemble du potentiel des forêts du territoire, publiques et privées.
La subvention FEADER a permis l'embauche d'une chargée de mission dédiée à l'élaboration du plan d'action (prise en charge de son salaire sur 6 mois).

**Ce plan d'action prévoit six objectifs opérationnels :**

- Développer la filière et promouvoir les bâtis en bois.
- Tendre vers la neutralité carbone.
- Protéger et préserver la biodiversité locale.
- Améliorer et développer l'offre de nature.
- Informer et vulgariser la connaissance pour le grand public.
- Sensibiliser les acteurs locaux, notamment les communes.

**Principales actions :**

- Réalisation d'un diagnostic de la filière bois du territoire (2022).
- Organisation d'un événement nature/culture/sport dans les forêts départementales (depuis septembre 2022).
- Améliorer la protection des espaces forestiers.
- Mise en place d'un partenariat avec l'Union régionale d'IDF de la FNCOFOR.

**Le projet a contribué à :**

- Renforcer le réseau de surveillance des forêts (Patrouille communes OFB, Gendarmerie et Département).
- Développer l'offre de nature pour les yvelinois, les touristes, mais aussi pour le public des solidarités.
- Sensibiliser le grand public à la gestion durable des forêts et la captation du carbone par le bois.